



Comité Départemental de Karaté des Yvelines



AGO 9/11/2019

Démarrage réunion 10h

Changement de local car Pierrette PONTABRI ayant des problèmes de santé nous avons dû trouver en toute urgence un local en RDC ou devoir reporter l'AGO

Pierrette PONTABRI la présidente nous fait un rapport succinct des changements d'organisation au sein de la FFKDA :

- De plus en plus de réunions administratives
- Augmentation du prix des passeports de 20 Euros à 25 Euros
- Stage expert avec Serge CHOURAQUI (expert fédéral)
- Nous sommes devenus le premier département de France en nombre de licenciés
- 2016 9031 licenciés
- 2017 9330 licenciés
- 2018 9818 licenciés

Sebastien ROBERT, responsable de l'arbitrage :

Fait le point sur :

- la nouvelle réglementation pour les coachs avec les liens internet sur le site de la FFKDA.
- Les nouvelles règles d'arbitrage passage de 5 arbitres à 3
- Points sur les critères de jugements
- Nous avons 5 arbitres nationaux, 10 arbitres régionaux, 10 arbitres départementaux et 5 arbitres stagiaires, nous manquons d'arbitres.



Comité Départemental de Karaté des Yvelines

	Saison 2017 - 2018	Saison 2018 - 2019	Saison 2019 - 2020
Nbr de compétitions	6	7	8
Nbr de compétiteurs	300	350	250
Durée moyenne	7	8	7
Nbr d'arbitres	26	26	27

Débat sur les coaches : Sébastien ROBERT a répondu aux questions techniques sur la formation et le nombre par club.

Sébastien ROBERT rappelle aux clubs que se sont eux les responsables des personnes qui viennent en compétition. Un rappel sera fait à chaque compétition.

Les présidents présents ont rappelé que le calendrier du département arrive tard et qu'il est difficile ensuite de faire les demandes aux mairies. Le calendrier du département dépend de celui de la fédération pour la France, puis après c'est l'Ile de France qui choisit ses dates et nous arrivons toujours en troisième position.

Intervention de **Patrick DASILVA** des Disciplines Associées qui voudrait cette saison faire 2 stages inter disciplines

Jérôme DARGENT. Responsable formation

Cette année nous sommes obligés de faire 3 sessions pour les DAF (plus de 35 inscrits) et 2 AF1A plus de 30% d'augmentations, on peut refaire le DIF la même saison que le DAF

Pascal NOVAIS représente **PAPE DIOP** responsable des espoirs compétitions

Le rythme est pris 11 stages de combat avec pape DIOP

8 stages de préparation physique avec Edouard HOUTMAN et déplacement de jeunes compétiteurs espoirs avec l'organisation par Pascal NOVAIS (Croatie, Istanbul, Allemagne), très grande motivation et prise en charge d'une partie des frais par le CDK78.

Mr FAVRE nous fait remarquer les problèmes de responsabilité et d'assurances (Jacques GOMBERT et la Présidente vont formaliser ce point) et RDV est pris pour une simplification avec la banque pour une carte de paiement pour ces compétitions

Intervention de **Béatrice BLANCKART** notre DTD sur un problème d'organisation



Comité Départemental de Karaté des Yvelines

Présentation des comptes 2017/2018 par le trésorier **Jacques GOMBERT**

Les diverses ventes sont en baisse soit 35 071 pour l'exercice 2018-2019 contre 45 177 en 2017-2018

Les subventions ainsi que les cotisations clubs sont stables par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 62 884 euros.

Les charges d'exploitations sont également stables par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 81 573 euros.

Les produits financiers s'élèvent à 1059 euros.

Nous avons constaté 750 euros de perte sur les cotisations clubs 2017-2018 non payées.

Le résultat 2018-2019 s'élève donc à 16 692 euros contre 20 446 sur l'exercice 2017-2018

N'ayant aucun nouvel élément sur le litige avec l'URSSAF aucune provision n'est constatée dans les comptes de l'exercice 2018-2019.

Par ailleurs une note est mentionnée en annexe des comptes annuels.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Le 09/11/2019

La présidente
Pierrette PONTABRI